

# Note sur le marquage prosodique de l'organisation informationnelle et topicale

Anne Grobet  
Département de linguistique  
Université de Genève  
<Anne.Grobet@lettres.unige.ch>

## 1. Introduction

Cette note de recherche vise à mettre en relation l'organisation informationnelle et topicale, telle qu'elle est conçue dans le modèle d'analyse genevois (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001, Grobet 2000), et l'analyse de l'intonation, effectuée selon l'approche de Mertens (1987, 1997, Mertens et al. 2001, § 3), en s'appuyant sur l'étude d'un extrait de débat radiophonique<sup>1</sup>.

Une telle problématique peut a priori paraître banale, puisqu'il existe déjà de nombreuses tentatives de rendre compte de la structure informationnelle à partir de la prosodie. Par exemple, Rossi (1999) décrit « l'intonème de topique » de la manière suivante :

L'intonème de topique est défini par les traits : {Accent, Haut, Montant, Long, Pause}. Cet intonème est différent de l'intonème qui accompagne le sujet grammatical, il le domine acoustiquement par toutes ses propriétés ; ce dernier est défini par les traits : {Accent, Haut, Long}. Le trait Accent traduit le fait que l'intonème est amalgamé avec l'accent lexical. La sonie n'entre pas dans la définition des traits car elle ne permet pas de différencier l'intonème de topique de celui de sujet. (1999 : 68)

Toutefois, il apparaît rapidement que les divergences de définitions empêchent une mise en relation directe, car le topique n'est pas identifié à partir des mêmes critères dans les approches prosodiques et discursives. Ainsi, le topique est défini par Rossi comme « le constituant de tête qui acquiert une valeur contextuelle référentielle ou inférentielle à laquelle s'ajoute, comme une conséquence nécessaire de sa valeur première et de sa place dans l'énoncé, une valeur thématique (« ce dont on parle ») » (1999 :

---

<sup>1</sup> Je remercie Piet Mertens pour sa contribution à cette recherche, lors de l'analyse prosodique et de la transcription du corpus, ainsi qu'à travers ses nombreux commentaires. J'assume toutefois entièrement la responsabilité des erreurs qui pourraient subsister.

66). Selon Rossi, le syntagme *ces maisons* fonctionne comme topique dans l'exemple suivant :

Ces maisons, mon grand-père les a achetées pas cher. (Rossi 1999)

mais pas dans :

Les maisons ont été achetées pas cher. (Rossi 1999)

Deux maisons, il a acheté. (Rossi 1999)

Ces deux derniers exemples font en effet intervenir des relations syntaxiques, qui relèvent, selon Rossi, du plan thématique, mais ne concernent pas le couple topique-commentaire.

Du point de vue de l'analyse du discours, une telle définition du topique ne paraît guère satisfaisante. Tout d'abord, on ne voit pas pour quelle raison le topique ne pourrait pas, dans certains cas, être marqué par un constituant en position de sujet. En fait, les études portant sur la structure informationnelle montrent même que d'un point de vue statistique, le topique est souvent marqué par un sujet (Lambrecht 1994, Chafe 1994). Deuxièmement, cette définition lie le topique à un constituant de l'énoncé et ne peut donc tenir compte des topiques implicites. Par exemple, un énoncé tel que : *Quelle horreur !* devrait être considéré comme n'ayant pas de topique. Or, d'un point de vue pragmatique ou discursif, il est irréaliste d'imaginer un énoncé qui n'aurait pas de topique, c'est-à-dire qui serait « à propos de rien ». Comme le relève Bally (1965[1932] : 53-54), un énoncé comme *Quelle horreur !* porte nécessairement sur un topique, même si celui-ci est implicite. Pour ces raisons, il nous semble nécessaire de distinguer la structure syntaxique segmentée à gauche, caractérisée ici par une frontière majeure (marquée par le ton H/H ou HH)<sup>2</sup>, l'expression référentielle qui verbalise le topique (par exemple, le syntagme nominal démonstratif *ces maisons*) et le topique en tant que tel, qui correspond à une entité de nature informationnelle explicite ou non<sup>3</sup>.

Outre le problème des divergences de définitions, il faut évoquer celui que soulève l'analyse de corpus authentiques, qui rend beaucoup plus

---

<sup>2</sup> Cette frontière majeure s'applique au dernier élément de la liste d'éléments disloqués (p. ex. *les documents, elle les vérifie scrupuleusement*) ou adjoints (p. ex. *dans quelques jours, elle partira en voyage*) en tête de phrase et précédant le noyau verbal principal : elle peut s'appliquer à d'autres unités que le topique.

<sup>3</sup> Pour souligner cette distinction, nous transcrivons le topique en petites capitales, et les marques linguistiques qui y renvoient en italiques. Voir également chez Lambrecht (1994) la distinction entre l'expression topicale et le topique, et chez Auchlin (1986 : 174) la différence posée entre thème et topique.

difficile la mise en relation des approches prosodique et discursive. En effet, une approche qui se contenterait d'exemples fabriqués peut relativement aisément rendre compte de la structure informationnelle d'exemples comme<sup>4</sup> :

Qui a vu Paul ? Dominique<sup>HB-</sup> **I'a vu**

Jean rencontrera-t-il Paul ? **Dominique** I'a vu<sup>HB-</sup>

Quelqu'un a des nouvelles de Paul ? Dominique<sup>HH</sup> I'a vu<sup>B-B- ou HB-</sup>

Dans le premier cas, l'énoncé s'ancre sur la question par *l'a vu*, qui peut être considéré comme la marque du topique, et l'information apportée en réponse à la question est DOMINIQUE. L'intonation (HB-) marque un focus sur DOMINIQUE. Dans le second cas, *Dominique* et *l'* reprennent des informations déjà présentes dans la question, tandis que A VU est l'information nouvelle, soulignée par une intonation de focus (HB-). Dans le troisième cas, seul DOMINIQUE (repris par *l'*) est déjà introduit dans la question et peut être considéré comme le topique, tandis que le reste de l'énoncé apporte une information nouvelle : le focus porte sur l'ensemble de la proposition ouverte : JEAN A VU X. Dans ces trois exemples, l'analyse de la structure informationnelle, telle qu'elle serait réalisée dans une perspective d'analyse du discours, correspond avec l'analyse induite par le marquage intonatif.

Malheureusement, de telles correspondances ne sont pas si fréquentes dans les discours authentiques. Ainsi, l'extrait que nous étudions ci-dessous ne comporte qu'un seul ton descendant caractéristique du focus, et il apparaît sur le *je crois* initial. Or, ce marquage prosodique semble contredire l'analyse discursive, si l'on admet avec Chafe (1994) que chaque unité discursive minimale active une information (et donc un focus au sens de Lambrecht 1994). En fait, on observe tout au long de l'extrait de nombreux accents initiaux, qui semblent jouer un rôle similaire au ton de focus ; il sera nécessaire d'approfondir leur étude.

Pour ces raisons, il paraît indispensable de reconsidérer les liens entre la prosodie et l'organisation informationnelle et topicale du discours. La tâche n'est pas simple, car il s'agit de mettre en relation une approche formelle, ou onomasiologique, qui part de l'analyse des marques intonatives et syntaxiques de la structure informationnelle, et une approche conceptuelle, ou sémasiologique, qui s'appuie sur des définitions pragmatiques de la structure informationnelle pour étudier quelles sont les

---

<sup>4</sup> Les questions visent ici uniquement à simuler la présence d'un contexte, même si les exemples ainsi formés ne sont pas toujours très naturels.

formes qui les marquent. Or, comme le rappelle Mondada (1994 : 31), l'absence de correspondance bi-univoque entre formes et fonctions entraîne des divergences entre ces deux types d'approches. De ce fait, l'objectif de la présente note de recherche reste volontairement modeste. A partir de l'étude d'un exemple issu d'un débat radiophonique (*Forum*<sup>5</sup>), nous nous proposons d'expliciter certains éléments de l'analyse prosodique (§ 2) avant de le considérer du point de vue de l'organisation informationnelle (§ 3). Il sera alors possible d'effectuer un premier survol des liens possibles entre intonation et organisation informationnelle et topicale - survol qui demandera à être confirmé ultérieurement par d'autres études plus étendues, mais qui présente au moins l'avantage de poser le cadre de ces recherches. Enfin, il convient de préciser que certains résultats de cette étude sont exploités dans l'article de Mertens et al. (ici-même) où ils guident la pose de balises.

## **2. Analyse prosodique d'un segment discursif**

L'exemple que nous analysons est extrait d'un débat radiophonique qui porte sur le thème du « débat ». Le locuteur, CT, est un participant au débat, lui-même journaliste et animant depuis de nombreuses années un débat à la télévision (d'où, probablement, de nombreux rappels de ce type de média). L'extrait choisi, que nous soulignons, constitue la première partie de la réponse de CT :

CM: pour vous euh Claude Torracinta qui avez aussi longtemps mené une émission de débat à Table Ouverte . est-ce que pour vous le débat apparaît comme comme une forme utile

CT : je crois que c'est indispensable j'entends par là je pense que . démocratie et débat politique sont indispensables et je dirais . débat . est indissociable de radio et télévision de service public . j'crois que le débat . à la radio ou la télévision le débat politique en général mais le débat à la radio et la télévision est l'occasion de rappeler . que la politique . c'est un débat d'idées c'est une confrontation de divergences une confrontation de points de vues différents alors il est certain qu'un débat à la radio ou à la télévision ne bouleverse pas l'opinion des gens mais ça fait avancer l'information et je le rappelle ça . rappelle cette question fondamentale que la politique c'est un débat d'idées

L'analyse prosodique s'appuie essentiellement sur la perception, qui est ensuite vérifiée à l'aide du logiciel Praat. Elle est ensuite transcrite selon

---

<sup>5</sup> Emission enregistrée le 25 juin 1998 sur la Radio Suisse Romande.

les conventions de Mertens (1987)<sup>6</sup>. Quatre niveaux de hauteur sont distingués : haut (h), bas (b), suraigu (h+) et infra-bas (b-), tandis que les intervalles mineurs (inférieurs à la tierce) sont signalés par des barres obliques (/ \). Les minuscules marquent les syllabes atones, tandis que les majuscules renvoient aux syllabes accentuées : simples, elles marquent un accent d'insistance initial et doubles, un accent final. La notation de Mertens prévoit également des signes pour les changements de registres (↓ ...↑), pour les pauses (#) et les prises de souffle (@), mais elle ne prévoit aucun signe pour noter les phénomènes d'intensité (variations locales, en dehors de l'accentuation), les procédés rythmiques (accélération et ralentissements), ou les modes de phonation. Nous transcrivons ici les diminutions locales de l'intensité entre guillemets (« ... »).

j' crois qu' c'est indispensable j'entends par là j' pense que . ### @  
 HB b.....h /HH b.....b HH h...h BB (700ms)

démocratie et débat politique sont indispensables et je dirais # débat  
 H h.\h BB « b.....b BB b...../b H/H » b.....b B\B (150ms) H B\B

#### est indissociable de radio et télévision de service public . ###  
 (860ms) b H \h.b B/B b..h HH « b.....b B-B- » (500ms)

@ je crois que le débat # à la radio ou la télévision  
 HH \h..b. H HB (120ms) b..b. H.HH «b..... b H/H »

le débat politique en général mais le débat à la radio et la télévision  
 b..b/BB H h.....\h HH b...b H\HH « b.....b.H/H »

est l'occasion d' rapp'ler ## @ que la politique ## @ c'est un débat d'idées  
 b H \hh BB \b..b H/H (400ms) b..b. H hh BH (300ms) b...b H.h...b BH

c'est une confrontation de divergences une confrontation de points de vues  
 b...b H h..b.BB b...b /B/B b H h..b BB b.....

différents  
 ....b \BH

<sup>6</sup> Comme le relève Mertens, sa notation « tonale » ne se contente pas de reconstituer la seule courbe mélodique observée (comme le ferait par exemple INTSINT), mais vise en même temps à expliciter la structure intonative sous-jacente : elle explicite les niveaux de hauteur, elle indique le caractère accentué ou atone des syllabes, le type d'accent (accent final, AF, ou accent initial, AI), les groupes intonatifs (l'AF marque la fin d'un groupe, sauf quand il est suivi d'un appendice), et les tons (l'ensemble des niveaux de hauteur à une localisation dans le GI). Les tons et le GI représentent pour le plan suprasegmental ce que les morphèmes et syntagmes sont au plan segmental. Cette notation explicite donc l'articulation de la structure prosodique et tout comme l'orthographe permet souvent de désambigüiser des homophones, la notation intonative permet de distinguer certaines formes mélodiques ambiguës.

D'une manière globale, on peut dire que ce discours produit un effet de grande clarté, voire de martèlement, typique du phonostyle du journaliste :

Monique Callamand et tout un groupe de chercheurs ont observé d'autres types de discours radiophoniques ou télévisuels surtout du point de vue prosodique. L'une des caractéristiques les plus souvent notées est la prolifération de l'accent didactique, qui se marque non seulement par une accentuation forte mais aussi par le coup de glotte. Le phonostyle des nouvelles est ainsi caractérisé par un rythme haché, mettant en relief le mot plutôt que le syntagme. Il arrive souvent aussi que les présentateurs [...] émettent les dernières syllabes d'une phrase avec une intensité décroissante telle que l'auditeur ne les perçoit plus, comme si toute l'énergie avait été dépensée au début de l'émission de la phrase et des groupes sur les accents d'insistance. (Léon 1993 : 165-166)

Plus précisément, on retrouve dans le style de CT quelques procédés prosodiques récurrents, facultatifs et indépendants de la structure sous-jacente en groupes intonatifs. Précisons que ces procédés ont été mis à jour à partir de l'étude d'une séquence plus large que l'exemple mentionné ci-dessus.

(a) L'emploi très fréquent de l'accent initial (AI), renforcé à son tour par 1. l'allongement de la tenue de la consonne initiale, 2. une pause le précédant dont la durée est très variable, et 3. un rythme caractéristique sur l'entité ainsi mise en valeur.

(b) La modulation des propriétés mélodiques (ambitus, registre) sur un empan qui dépasse le groupe intonatif ; cette modulation est parfois renforcée par une variation d'intensité ou de débit : le passage au registre bas va souvent de pair avec une diminution de l'intensité et une accélération du débit.

(c) La modulation de l'intensité, qui peut aller jusqu'à un dévoisement ou à une voix chuchotée en fin de tour de parole.

(d) Le jeu sur le mode de phonation.

### **3. L'organisation informationnelle**

Dans le modèle genevois d'analyse du discours (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001), l'organisation informationnelle repose sur l'hypothèse que chaque unité discursive minimale (c'est-à-dire chaque acte) active une information, que l'on appelle *propos*, qui porte sur au moins un *topique*. Nous présentons brièvement ces notions en nous appuyant sur l'analyse informationnelle de notre exemple, donnée ci-dessous<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Pour une discussion plus détaillée, voir Roulet, Filliettaz & Grobet 2001, chap. 10.

Le propos, qui correspond à « l’assertion » chez Lambrecht (1994), constitue la proposition dont la connaissance peut être considérée comme le résultat de la compréhension de l’acte. Il n’est pas nécessairement nouveau en lui-même, car sa nouveauté peut résulter de la relation qu’il entretient avec le contexte (Daneš 1974, Lambrecht 1994). C’est particulièrement frappant dans les actes 5, 6 et 7 de notre exemple (voir la numérotation des actes ci-dessous), qui sont plutôt redondants, mais qui activent néanmoins chacun un propos.

Tout propos s’ancre nécessairement sur un topique, c’est-à-dire sur une information identifiable et saillante pour les interlocuteurs (Chafe 1994). Par exemple, le premier acte de CT *je crois que c’est indispensable* prend appui sur des éléments informatifs présents dans la question, à savoir le LOCUTEUR (*je*) et le DEBAT (*c’*). Parmi ces éléments déjà saillants, le topique est défini comme celui qui s’avère le plus pertinent (au sens de Sperber & Wilson 1986) pour la compréhension de l’acte. Cette pertinence relative, dont l’évaluation fait intervenir des facteurs lexicaux, syntaxiques, hiérarchiques et référentiels (Grobet 2000), peut être testée intuitivement en s’appuyant sur des paraphrases en *à propos* :

à propos de moi, je crois que c’est indispensable

à propos du débat, je crois que c’est indispensable

La deuxième paraphrase paraissant meilleure que la première, nous considérons que le topique de l’acte 1 est formé par le DEBAT, et que le LOCUTEUR constitue plutôt une information d’arrière-fond<sup>8</sup>.

Le topique peut être verbalisé par une expression référentielle anaphorique et faire l’objet d’un marquage syntaxique et/ou prosodique : dans la transcription informationnelle, l’expression référentielle renvoyant au topique est en gras, et le topique est explicité entre crochets au besoin. Il peut toutefois également rester implicite, comme dans l’acte 11 par exemple, et est alors explicité entre parenthèses au début de l’acte. Enfin, précisons que le topique peut être formé par l’énonciation elle-même : c’est ce qui se passe dans les actes 2, 3 et 4, où le propos s’ancre à chaque fois sur l’acte d’énonciation du locuteur.

A partir de ces notions, il est possible de proposer l’analyse suivante :

(est-ce que pour vous le débat apparaît comme une forme utile ?)

1. je crois que **c’**[DÉBAT] est indispensable

---

<sup>8</sup> Cette distinction peut s’expliquer par la syntaxe, car le prédicateur adjectival *être indispensable* suppose un sujet, et celui-ci renvoie au DEBAT : *le débat (ça, c’) est indispensable* et non pas *moi je...*

2. j'entends par **là** [ÉNONCIATION : INDISPENSABLE]
3. **je pense que** [ÉNONCIATION]. démocratie et débat politique sont indispensables<sup>9</sup>
4. **et je dirais** [ÉNONCIATION]. débat . est indissociable de radio et télévision de service public
5. j'crois que **le débat** . à la radio ou la télévision
6. **le débat** politique en général
7. mais **le débat** à la radio et la télévision
8. (DÉBAT) est l'occasion de rappeler . que la politique<sup>10</sup> .
9. **c'**[LA POLITIQUE] est un débat d'idées
10. **c'**[LA POLITIQUE] est une confrontation de divergences
11. (LA POLITIQUE C'EST) une confrontation de points de vues différents

L'analyse informationnelle ainsi obtenue permet de dégager différents types de progressions informationnelles<sup>11</sup>, mais elle ne tient pas compte des liens plus spécifiques pouvant caractériser certains concepts et elle n'est pas hiérarchisée. La prise en compte de la structure conceptuelle et de la hiérarchisation des informations sera intégrée dans le paragraphe suivant.

---

<sup>9</sup> L'interprétation des actes 3 et 4 peut surprendre dans la mesure où ceux-ci présentent, du point de vue syntaxique, une analogie parfaite avec l'acte 1. Toutefois, dans une approche discursive de l'organisation informationnelle, la syntaxe n'est pas le seul facteur conduisant à l'identification du topique. L'interprétation choisie se justifie par des facteurs contextuels (l'acte 2 active L'ÉNONCIATION et la rend disponible pour les actes suivants, alors que DEMOCRATIE et DEBAT POLITIQUE sont des informations certes identifiables au sens de Chafe 1994, mais pas encore actives), et lexicaux (DEMOCRATIE, DEBAT POLITIQUE et DEBAT sont activés par des formes lexicales pleines dans les actes 3 et 4 (i.e. non prototypiques pour le topique, Lambrecht 1994), contrairement à ce qui se passe dans l'acte 1). Comme nous le verrons ci-dessous, la prosodie intervient également dans cette interprétation.

<sup>10</sup> La segmentation en actes de ce passage est problématique à plusieurs égards. On pourrait par exemple admettre que la prosodie conduit à identifier deux actes distincts (*est l'occasion de rappeler - que la politique*). Nous préférons considérer avec Auchlin qu'il s'agit plutôt là d'un seul acte réalisé par deux « coups » périodiques.

<sup>11</sup> La progression peut être soit linéaire, lorsque le topique d'un acte est issu du propos précédent ou de son énonciation (actes 1, 2, 6, 9), soit à topique constant, lorsque le topique est identique au topique précédent (actes 3, 4, 7, 10, 11). On parle d'enchaînement à distance lorsque le topique est issu d'une information activée antérieurement.



#### 4. Le rôle de la prosodie dans l'organisation informationnelle et topicale

Nous allons maintenant étudier comment la prosodie intervient dans l'établissement de la structure informationnelle présentée ci-dessus. D'une manière très générale, quatre cas de figure peuvent se présenter : 1) la prosodie confirme un marquage existant par ailleurs (redondance) ; 2) la prosodie permet d'affiner l'analyse ; 3) la prosodie joue un rôle décisif dans l'analyse ; 4) la prosodie n'est pas en phase avec le niveau d'analyse considéré (ce qui implique généralement qu'elle intervient à un autre niveau, cf. Simon & Auchlin 2001).

La mise en relation de l'analyse prosodique et de la structure informationnelle frappe tout d'abord par le faible degré de congruence entre ces deux niveaux. Comme nous l'avons relevé ci-dessus, il n'y a qu'un seul ton de focus (HB) sur le verbe initial *je crois*, ce qui ne correspond pas à une notion informationnelle particulière, puisque *je crois* n'est qu'un élément du propos activé par le premier acte (qui comprend également l'information activée par *est indispensable*). Mais si le ton de focus est peu exploité dans cet extrait, d'autres phénomènes prosodiques paraissent pertinents, à savoir les nombreux accents initiaux et la segmentation liée à la structuration en groupes intonatifs et à leurs regroupements.

Le rôle des accents initiaux peut être étudié à partir d'une transcription informationnelle dans laquelle nous soulignons les syllabes marquées par un accent initial :

1. je crois que c'<sup>ˈ</sup>[DÉBAT] est indispensable
2. j'entends par là [ÉNONCIATION : INDISPENSABLE]
3. **je pense que** [ÉNONCIATION]. démocratie et débat politique sont indispensables<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> L'interprétation des actes 3 et 4 peut surprendre dans la mesure où ceux-ci présentent, du point de vue syntaxique, une analogie parfaite avec l'acte 1. Toutefois, dans une approche discursive de l'organisation informationnelle, la syntaxe n'est pas le seul facteur conduisant à l'identification du topique. L'interprétation choisie se justifie par des facteurs contextuels (l'acte 2 active L'ÉNONCIATION et la rend disponible pour les actes suivants, alors que DEMOCRATIE et DEBAT POLITIQUE sont des informations certes identifiables au sens de Chafe 1994, mais pas encore actives), et lexicaux (DEMOCRATIE, DEBAT POLITIQUE et DEBAT sont activés par des formes lexicales pleines dans les actes 3 et 4 (i.e. non prototypiques pour le topique, Lambrecht 1994), contrairement à ce qui se passe dans l'acte 1). Comme nous le verrons ci-dessous, la prosodie intervient également dans cette interprétation.

4. **et je dirais** [ÉNONCIATION]. débat . est indissociable de radio et télévision de service public
5. j'crois que **le débat** . à la radio ou la télévision
6. **le débat** politique en général
7. mais **le débat** à la radio et la télévision
8. (DÉBAT) est l'occasion de rappeler . que la politique .
9. **c'**[LA POLITIQUE] est un débat d'idées
10. **c'**[LA POLITIQUE] est une confrontation de divergences
11. (LA POLITIQUE C'EST) une confrontation de points de vues différents

Dans le modèle de Mertens (1997), l'accent initial (AI) indique le début d'une entité délimitée à droite par le regroupement intonatif basé sur l'accent final (AF)<sup>13</sup>. Les diminutions d'intensité qui suivent souvent ces accents renforcent l'effet de regroupement produit par l'AI. On obtient donc pour cet extrait des entités telles que *démocratie et débat politique sont indispensables, indissociable de radio et télévision de service public*, etc., dont sont exclus des éléments tels que *je pense que, c'est un/une/la*, etc.

Les entités ouvertes par un AI correspondent, pour quelques actes, avec le propos (actes 3, 4 pour le premier AI et 6). Cette congruence n'est toutefois pas systématique : alors que par définition, tous les actes activent un propos, certains actes n'ont pas d'AI (actes 1 et 2), tandis que les actes 4 et 8 font intervenir deux AI. En outre, dans les actes 5 et 7, l'AI marque la trace du topique, et dans les actes 5, 7, 9, 10 et 11, il y a des éléments renvoyant au propos qui sont exclus des entités ouvertes par l'AI. L'AI ne semble donc pas marquer l'ouverture d'entités qui se caractériseraient par un statut informationnel spécifique.

En revanche, ces entités semblent se caractériser par une nature conceptuelle particulière : elles renvoient toutes à des concepts importants, et notamment à deux concepts qui jouent un rôle central dans cet extrait, à savoir le DÉBAT et la POLITIQUE. Pour préciser cette idée, nous nous appuierons sur des brèves analyses de la structure conceptuelle de ce passage.

---

<sup>13</sup> « [La hiérarchie des tons] suit l'échelle de hauteur (le degré augmente avec le niveau de hauteur), à l'exception du niveau B- qui subordonne tous les autres. Le même principe s'applique aux intervalles mineurs : ainsi, /B domine B, B domine \B, etc. Pour les tons dynamiques (variations intrasyllabiques), le degré du ton correspond à celui de la partie hiérarchiquement dominante à l'intérieur de la syllabe. » (Mertens 1997 : 5)

Dans les actes 3 à 7, le terme de *débat* est étroitement lié aux entités marquées par un accent initial d'emphase. Ce marquage prosodique, qui se combine d'ailleurs à de nombreuses répétitions lexicales, caractérise un concept central, puisqu'il s'agit du topique de la question à laquelle cette intervention répond (ainsi que, plus généralement, du topique de l'émission d'où provient cet extrait). Plus précisément, la question de CM portait sur le débat en général. CT commence par situer ce débat au niveau de la démocratie et du débat politique, puis à le rapprocher de la radio et télévision, avant de faire un « aller-retour » : ce trajet peut se représenter de manière suivante :

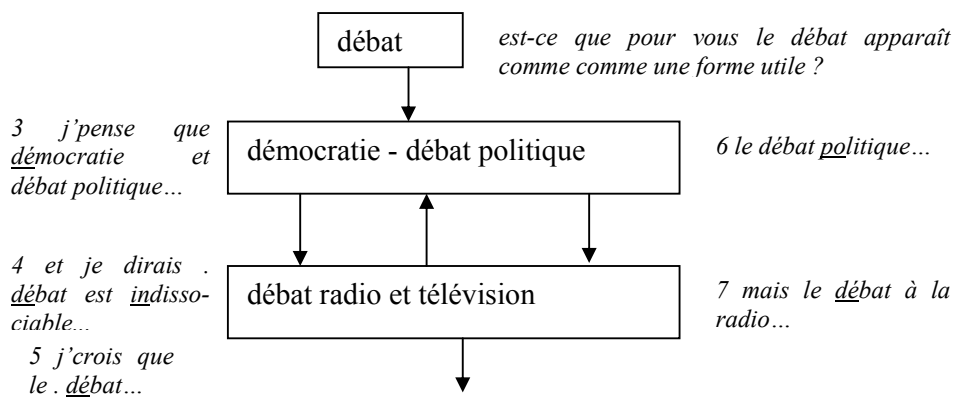


Figure 1

Dans cet exemple, l'accent initial marque des entités correspondant à des « allers-retours » conceptuels autour du DÉBAT : l'AI marque des lexèmes tels que *démocratie* et *politique* lorsqu'il s'agit d'élargir la question, et dans les actes 4, 5 et 7, il intervient sur *débat* (également sur *indissociable* dans l'acte 4) et opère un regroupement avec *radio et de télévision*. Le couplage de cet accent initial avec la baisse d'intensité récurrente sur *radio et télévision*, qui accentue l'effet de regroupement, produit en outre l'effet d'un véritable « cliché prosodique ».

On observe un phénomène similaire à celui-ci à propos de LA POLITIQUE, qui est introduit dans une entité intonative distincte ouverte par un accent initial d'emphase :

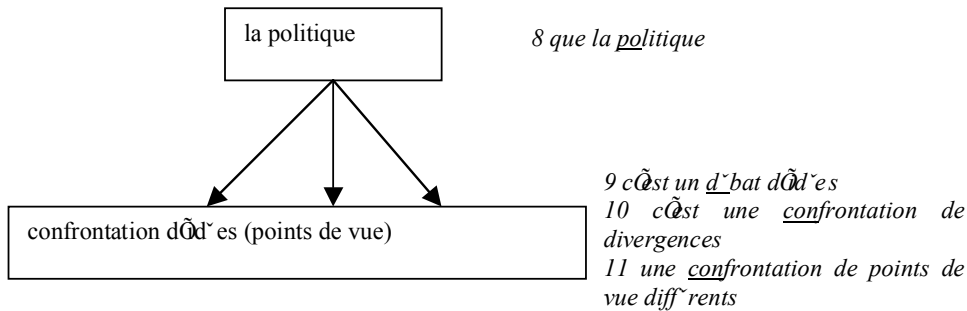


Figure 2

Dans cet exemple, le marquage prosodique est particulièrement saillant, car non seulement chaque acte comprend un accent initial d'emphase sur le mot renvoyant au concept-clé (*politique, débat, confrontation*) qui est ainsi regroupé avec son complément, mais on observe encore un fort parallélisme prosodique :

que la politique ## @ c'est un débat d'idées c'est une confrontation de  
 ..b..b. H h BH (300ms) b...b H h...b BH b...b H h..b.BB

divergences une confrontation de points de vues différents  
 b....b /B/B b H h...b BB b.....b \BH

En faisant abstraction du fait que l'acte 10 se termine sur un ton légèrement plus bas que les autres (B/B sur *divergences*), on observe que chaque acte se termine sur un ton BH, ce qui renforce l'effet de parallélisme provoqué par la structure syntaxique : *la politique, c'est une..., c'est une..., une...* La première partie de cette construction détachée (*la politique c'est...*) met en évidence LA POLITIQUE et la définition qui lui est appliquée, tandis que la fin de la structure produit un effet d'énumération. La mise en relation de ces marques et de la structure conceptuelle montre que cet effet d'énumération s'applique à une seule idée générale, mais construite dans le temps à partir d'éléments informationnels reformulés progressivement.

Dans les exemples qui viennent d'être considérés, les accents initiaux s'associent aux répétitions lexicales, aux parallélismes prosodiques et syntaxiques pour « gonfler » ce discours qui tourne pourtant autour de peu de concepts. Tout porte à croire que c'est ce cumul de moyens issus de différents niveaux qui produit l'effet de grande clarté caractéristique de ce discours.

Il convient maintenant d'examiner le rôle de la segmentation en groupes intonatifs et de leurs regroupements dans le marquage de la structure informationnelle. Relevons tout d'abord, sans entrer toutefois dans les détails de cette problématique complexe, que la prosodie intervient parfois

au niveau de la segmentation en unités discursives minimales : la segmentation en groupes intonatifs peut correspondre avec la segmentation en actes (donnée ici par le découpage en propositions), comme c'est le cas pour le deuxième acte :

j'entends par là  
b.....b HH

Ces deux niveaux de structuration ne sont toutefois pas nécessairement congruents, comme le montre le cas du troisième acte formé de quatre groupes intonatifs distincts :

j' pense que . ### @ démocratie et débat politique sont indispensables  
h...h BB (700ms) H h.\h BB « b.....b BB b...../b H/H »

Dans cet exemple, la prosodie ne peut être considérée comme redondante du point de vue de la segmentation en actes. Pourtant, ce décalage peut s'interpréter à un autre niveau.

En effet, la segmentation prosodique peut, dans certains cas, aider à discriminer la marque du topique et les éléments qui verbalisent le propos (Grobet 1997). C'est le cas pour les actes 3 et 4, dans lesquels il serait problématique d'identifier la structure informationnelle sans la prosodie en raison des nombreuses répétitions qui induisent plusieurs topiques possibles (L'ÉNONCIATION, mais aussi LE DÉBAT, L'UTILITÉ DU DÉBAT, etc). Or, la segmentation prosodique isole les constituants qui renvoient au topique, et ceux qui renvoient à l'information activée :

je pense que [ÉNONCIATION]. démocratie et débat politique sont indispensables  
h....h BB H.h.\h BB b.....b BB b..... /b H/H

et je dirais [ÉNONCIATION]. débat . est indissociable de radio et télévision de  
b.....b B\B H.B\B b-..H.b...b B/B b..h HH b.....

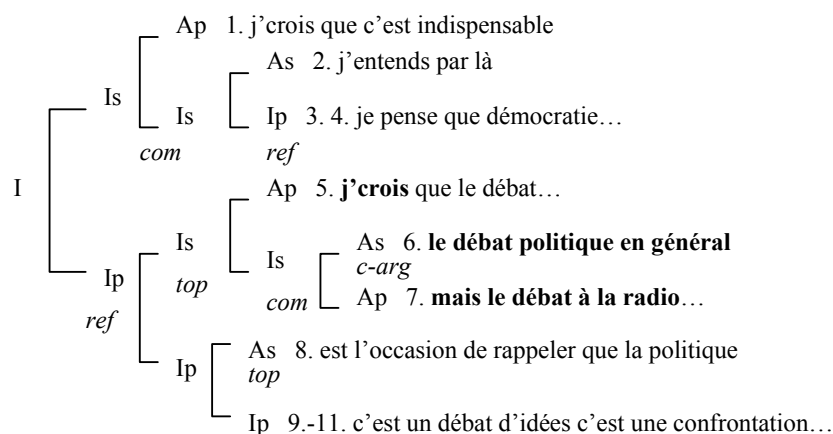
service public  
.....b B-B-

Ces deux actes présentent un parallélisme intéressant au niveau de l'organisation informationnelle et prosodique : la marque du topique est prononcée dans un groupe intonatif qui se termine sur un accent bas, suivi d'une pause ; ensuite, un accent d'insistance (H), transcrit dans le texte par un soulignement, marque le début du propos.

Il reste à rendre compte des effets plus « globaux » liés à la hiérarchisation des informations, à savoir d'une part l'importante rupture qui précède l'acte 5 provoquée par la conjonction d'une frontière principale (B-B-) sur *public*, d'une pause de 500 ms, d'une prise de souffle et d'une

réinitialisation, et d'autre part l'effet de parenthèse lié aux actes 6 et 7. Pour rendre compte de ces effets, nous nous appuyerons sur une analyse de la structure hiérarchique et relationnelle de cette intervention<sup>14</sup>.

Ainsi, notre exemple est issu d'un échange formé de deux interventions (la question de CM et la réponse de CT). La réponse de CT est complexe, et peut être décomposée en plusieurs interventions : les actes 1 à 11 constituent une première intervention complexe que l'on peut représenter de la manière suivante<sup>15</sup>.



Les constituants marqués par des effets prosodiques figurent en gras. Sous les constituants figurent en abrégé les relations qui les caractérisent, à savoir *com* pour commentaire, *ref* pour reformulation, *c-arg* pour contre-argument, et *top* pour topicalisation.

Une telle structure permet de rendre compte de la hiérarchisation des informations dans l'intervention. On observe une première intervention (actes 1-4) articulant un acte principal (*je crois que c'est indispensable*) et un commentaire, qui se termine par une intervention principale à fonction de reformulation (actes 3-4 : *je pense que . démocratie et débat politique*

<sup>14</sup> La dimension hiérarchique comprend trois unités : l'unité dialogique de l'échange (E), l'intervention, unité monologique maximale (I), et l'unité minimale de l'acte (A). Un échange est formé d'interventions, et une intervention est elle-même formé d'un acte principal et d'un (ou plusieurs) acte/intervention/échange subordonné. Pour des raisons de place, il est impossible de décrire en détail le modèle hiérarchique, mais on en trouvera une présentation détaillée dans Roulet, Filliettaz & Grobet (2001).

<sup>15</sup> Je ne détaille pas la structure des interventions 3-4 et 9-11 qui font intervenir des constituants coordonnés.

*sont indispensables et je dirais . débat . est indissociable de radio et télévision de service public).*

L'ensemble de cette intervention est elle-même subordonnée à une autre intervention qui a elle aussi une fonction de reformulation (actes 5-11). La rupture prosodique (frontière maximale, pause, prise de souffle et réinitialisation) marque clairement l'ouverture de cette deuxième intervention<sup>16</sup>, qui s'avère relativement complexe, tandis que les marques linguistiques (répétition de *j'crois que...*) constituent un indice de sa fonction de reformulation (de même que la possibilité d'insérer un connecteur reformulatif comme *enfin*).

S'il fallait retenir les constituants principaux de cette deuxième intervention, on conserverait les actes 5, 8, et de 9 à 11 : *j'crois que le débat . à la radio ou la télévision est l'occasion de rappeler . que la politique . c' est un débat d'idées etc.* Dans ce cadre, les actes 6 et 7 (*le débat politique en général mais le débat à la radio et la télévision*), qui sont marqués prosodiquement par une accélération du débit<sup>17</sup> et qui correspondent syntaxiquement à une incise, s'inscrivent dans une intervention subordonnée à fonction de commentaire.

Pour conclure, il convient de relever que les effets de répétition caractérisant cet exemple du point de vue conceptuel se retrouvent au niveau hiérarchique à travers la présence des relations de reformulation.

## **5. Conclusion**

Cette note de recherche a esquissé une première mise en relation de la description prosodique d'un fragment de débat radiophonique avec son analyse informationnelle et topicale. Cette mise en relation, difficile du fait de l'absence de relation bi-univoque entre formes et fonctions, a néanmoins permis de montrer que les accents initiaux ouvrent des entités qui renvoient à des concepts proéminents dans le discours, tandis que la segmentation prosodique globale correspond à des articulations centrales au niveau de la structure hiérarchique. Il semble donc exister des points de convergence entre l'organisation prosodique et l'organisation informationnelle et topicale, qui demandent encore à être approfondis à partir de l'étude systématique d'exemples plus étendus.

---

<sup>16</sup> Voir Grobet & Simon (ici-même).

<sup>17</sup> Compte tenu des particularités prosodiques du style de CT, on aurait pu s'attendre à un changement de registre marqué, mais celui-ci n'est pas réalisé dans ce passage.

## **Bibliographie**

- AUCLIN A. (1986), « Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours », *Cahiers de linguistique française* 7, 169-188.
- BALLY Ch. (1965 [1932]), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- DANES F. (1974), « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text », in DANES F. (éd.), *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, 106-128.
- CHAFE W. (1994), *Discourse, Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, Chicago, University Press of Chicago.
- GROBET A. (1997a), « La ponctuation prosodique dans les dimensions périodique et informationnelle du discours », *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.
- GROBET A. (2000), *L'identification des topiques dans les dialogues*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MERTENS P. (1987), *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance informatique*, Doctorale dissertatie : KULeuven.
- MERTENS P. (1997) « De la chaîne linéaire à la séquence de tons », *TAL* 38, 27-51.
- MERTENS P., GOLDMAN J.-P., WEHRLI E. & GAUDINAT A. (à paraître), « La synthèse de l'intonation à partir de structures syntaxiques riches », *TAL*, 42/1.
- MONDADA L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.
- ROSSI M. (1999), *L'intonation. Le système du français : description et modalisation*, Paris, Ophrys.
- ROULET E., FILLIETTAZ L. & GROBET A., avec BURGER M. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- SIMON A.-C. & AUCLIN A. (2001), « Multimodal, multifocal ? Les « hors-phase » de la prosodie », in Cavé C., Guaïtella I. & Santi S. (éds), *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, Paris, L'Harmattan, 629-633.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.